

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPES**

Séance du 27 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENs Natasha, DUCATEZ Marc, VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, WAYEBNBURG Aymeric, BARBE Marie-Laurence

Excusés :

M. AFFLARD Christian
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

Avaient donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à M. CORBILLON Matthieu
Mme ARNOULD Caroline à M. Éric ROLAND
Mme DUPONT Valérie à Mme DELPORTE Marie-Françoise
M. HERBIN Gael à M. PIECHEL Christophe
Mme LABAERE Cynthia à M. POULLIER Bernard
Mme DESPREZ Martine à Mme ROELENs Natasha
Mme CAPANNELLI Claire à Mme GUERBEAU Pascale
Mme MOUILLE Sophie à M. MORTELECQUE Denis

Assistait à la séance : Claire ROLAND, Directrice Affaires Juridiques

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ROELENs Natasha ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

ADMINISTRATION GENERALE

Renouvellement de la convention de partenariat d'éco-pâturage

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 19

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 21 novembre 2024

Date de réception en préfecture : 05 décembre 2024

Date de publication sur le site internet de la ville : 05 décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**ADMINISTRATION GENERALE**

Renouvellement de la convention de partenariat d'éco-pâturage

Préambule

Dans un objectif de durabilité environnementale, la ville souhaite renouveler sa convention de partenariat d'éco-pâturage dans le but de substituer l'entretien mécanique du terrain situé au parcs « Les jardins du théâtre », d'une superficie de « 1,4 Ha », par une gestion en éco-pâturage, technique de gestion alternative des espaces verts par des animaux ruminants.

Cette convention a pour objet d'acter les engagements du prestataire « Les moutons en Weppes » vis-à-vis de la ville tant logistiquement que financièrement.

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur ROLAND Éric, Adjoint,

Après en avoir délibéré

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat d'éco-pâturage avec le prestataire « les moutons en Weppes » annexée à la présente délibération,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention,

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Matthieu CORBILLON

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke and a vertical line crossing it.